

Liste des avantages

	Professionnels	Etudiants	Associations
Rémunération nette, indemnisation et défraiement d'activités de recherche, de valorisation de la recherche, d'évaluation scientifique, de conseil, de prestations de services ou de promotion commerciale)	200 € par heure, dans la limite de 800 € par demi-journée et de 2 000 € pour l'ensemble de la convention	80 € par heure, dans la limite de 320 € par demi-journée et de 800 € pour l'ensemble de la convention	200 € par heure, dans la limite de 800 € par demi-journée et de 2 000 € pour l'ensemble de la convention
Hospitalité offerte lors d'évènements exclusivement professionnels ou scientifiques ou d'évènements promotionnels	<ul style="list-style-type: none"> • 150 € par nuitée • 50 € par repas • 15 € par collation • 2 000 € pour l'ensemble de la convention 	Interdiction	N/A
Financement d'actions de formation professionnelle ou de développement professionnel continu	1 000 € pour l'ensemble de la convention	N/A	N/A
Dons et libéralités pour financer la recherche (montant pour l'ensemble de la convention)	5 000 €	1 000 €	<ul style="list-style-type: none"> • 8 000 € • 10 000 € lorsque le bénéficiaire est une association déclarée d'utilité publique • 1 000 € pour des dons et libéralités destinés à une autre finalité en lien avec la santé
Dons et libéralités destinés à une autre finalité en lien avec la santé	N/A	N/A	1 000 €
Dons et libéralités bénéficiant à des associations d'utilité publique	N/A	N/A	10 000 €